



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2025

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Renouvellement de la convention de mise à disposition de moyens à titre gracieux entre la Caisse des Ecoles et l'association Levallois Découvertes.

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration

13

Nombre de Membres présents à la séance

9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le premier décembre s'est réuni le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Valérie FOURNIER, représentant le Conseil Municipal

Madame Julie EBMEYER, Madame, Madame Nathalie CUNEAZ, Madame Martine ROUCHON, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école élémentaire , représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Madame Charlotte ODENT, Madame Marie COMBELLE

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20251218-26-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS A TITRE GRACIEUX ENTRE LA CAISSE DES ECOLES ET L'ASSOCIATION LEVALLOIS DECOUVERTES

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, réuni en séance le 18 décembre 2025,

VU la convention de mise à disposition de moyens entre la Caisse des Ecoles et l'Association "Levallois Découvertes" approuvée par délibération n°17 du Conseil d'administration réuni le 4 octobre 2022,

CONSIDÉRANT que l'Association "Levallois Découvertes" sise 47 rue Rivay à Levallois, effectue de nombreux déplacements pour les enfants et adolescents de Levallois,

CONSIDÉRANT l'intérêt public qui s'attache aux activités de cette association et la possibilité, pour la Caisse des Écoles, de mettre des véhicules à sa disposition,

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure, à cet effet, une convention fixant les conditions et modalités générales d'utilisation,

CONSIDÉRANT que la convention passée avec l'Association "Levallois Découvertes" afin de fixer les modalités, conclue pour une durée de 3 ans, est arrivée à échéance et qu'il convient donc de la renouveler,

DÉCIDE

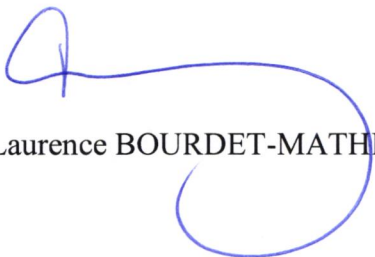
Article 1^{er} : D'approuver la nouvelle convention entre la Caisse des Écoles et l'Association "Levallois Découvertes" dressant la liste des moyens mis à disposition à titre gracieux et en définissant les modalités.

La présente convention, non renouvelable tacitement, est conclue pour une durée de trois ans à compter du jour de sa signature par les deux parties.

Article 2 : D'autoriser Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles à signer ladite convention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,


Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
déléguée à la Vice-Présidente
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture
062-568200710-20251218-26-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception en préfecture : 19/12/2025